



Programme AVOT OUBANIM

Parachat A'haré Mot

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

🕒 1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait
Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 16, verset 7

Le Passouk dit : "Et Aharon prendra les deux boucs, et il les placera devant Hachem (...)"

Le Midrach dit que lorsque le prophète Elie a proposé aux prophètes de l'idole Baal qu'ils offrent un sacrifice pour leur idole tandis que lui-même a offert un sacrifice pour Hachem, **un feu du ciel a indiqué où se trouvait la vérité**, en allant sur le sacrifice qui a été agréé (celui pour Hachem).

Le Midrach raconte que le bouc qui a été choisi pour être sacrifié à Baal a refusé d'avancer, car il ne comprenait pas pourquoi lui avait été choisi pour être offert à l'idolâtrie, alors que l'autre animal avait la chance d'être sacrifié pour Hachem.

Et il n'a accepté de bouger que lorsque le prophète Elie lui a dit que lui aussi allait, par son rôle, **sanctifier le nom d'Hachem** (puisque tout le monde verrait que, puisque le feu du ciel est descendu sur l'autre bouc et pas sur lui,

Suite en page 2



PARACHA SUITE

l'idolâtrie est fausse).

La Paracha de A'haré Mot nous parle aussi de deux boucs : l'un qui était **offert à Hachem**, et l'autre qui était **offert à Azazel**.

Ce dernier était jeté du haut d'une montagne, son corps se disloquait, et il emportait avec lui les fautes du peuple juif.

Ce bouc aussi refusait d'avancer car il se disait : "Pourquoi ai-je été choisi pour cela alors que l'autre

bouc, identique à moi (en taille, en âge etc...) est sacrifié pour Hachem au Beth Hamikdash ?"

Il n'acceptait d'avancer que lorsque Aharon le convainquait que lui aussi grandirait, par son rôle, le nom d'Hachem, autant que l'autre bouc.

C'est pourquoi le Passouk dit que les deux boucs étaient placés devant Hachem. Pour dire que les deux (celui pour Hachem et celui pour Azazel) **grandissaient le nom d'Hachem**, chacun avec le rôle qui était le sien.

HALAKHA

Choul'han 'Aroukh, Chapitre 493, Halakha 1

Le Choul'han 'Aroukh dit : "On a l'habitude de ne pas se marier entre Pessa'h et Chavouot, jusqu'à Lag Ba'omer. Car, durant cette période, les élèves de Rabbi Akiva sont décédés."

Le Michna Beroura précise que cette habitude concerne les **hommes qui ont déjà accompli la Mitsva d'avoir des enfants et ceux qui ne l'ont pas encore accomplie** (l'habitude s'est répandue de ne pas faire de différence entre ces deux cas).

Par contre, s'il s'agit d'un deuxième mariage avec la même femme (c'est-à-dire qu'après avoir divorcé, un couple décide de se remarier), il est permis de se marier même pendant le 'Omer. Car ce n'est pas une joie aussi grande que celle d'un premier mariage.

Puisque les élèves de Rabbi Akiva sont morts pendant le 'Omer, **il ne convient pas de multiplier les grandes joies en cette période**.

Le Michna Beroura dit toutefois que si l'occasion de dire la Brakha de Chéhé'héyanou se présente à nous, on la dira.

Cette Brakha fait l'objet d'une discussion entre les décisionnaires :

- Selon Rav Nissim Karelitz, il ne faut pas faire exprès de faire en sorte que l'occasion de dire la Brakha de Chéhé'héyanou se présente à nous précisément pendant le 'Omer ;
- D'après Rav 'Haïm Kanievisky et le 'Or Letsion, le fait de dire la Brakha de Chéhé'héyanou pendant le 'Omer ne pose aucun problème. Et ainsi était l'opinion de Rav Chlomo Zalman Auerbach.

? Peut-on acheter un nouveau vêtement (ou en mettre un nouveau) pendant le 'Omer ?

Rav Nissim Karéltitz dit que bien que certains interdisent,

c'est permis pour un 'Hatan et une Kala qui vont se marier le jour de Lag Ba'omer (et aussi pour leur parents), s'ils n'ont pas eu le temps de les acheter avant.

De même, pour une Brit-Mila ou une Bar-Mitsva, tous les proches concernés par cette Sim'ha peuvent acheter des nouveaux vêtements. Selon le Or Letsion, il n'y a aucune habitude consistant à interdire d'acheter (ou de mettre) des vêtements neufs pendant le 'Omer. On peut donc même acheter (ou porter) des vêtements de valeur pendant cette période.

? Peut-on déménager pendant le 'Omer ?

Rav Wozner dit qu'a priori, il ne faut pas déménager avant Lag Ba'omer. Mais si c'est grandement nécessaire, on peut le faire entre 'Hol Hamoed Pessa'h et Roch 'Hodech Iyar. Rav Elyashiv et Rav Kanievisky disent qu'il n'y a **aucune interdiction de déménager pendant le 'Omer**. Surtout en ce qui concerne les habitants d'Israël, du fait de la Mitsva d'habiter en Israël. Et il sera même permis de repeindre la maison avant d'y entrer.

Rav 'Haïm Kanievisky disait au nom de son père que **les gens confondent les lois de deuil de la période des trois semaines (entre le 17 Tamouz et le 9 Av) avec celles du 'Omer**.

? Peut-on acheter une maison pendant le 'Omer ?

Rav Wozner dit que s'il y a une nécessité de l'acheter immédiatement, c'est permis. Surtout si on achète la maison en Israël.

Dans tous les cas, il est permis de repeindre la maison.



MICHNA

Cette Michna rapporte les propos de Chimon Hatsadik, qui avait l'habitude de dire que le monde tient sur trois choses : **la Torah, le service au Beth Hamikdash et la Guemilout 'Hassadim** (le bien qu'un homme fait à son prochain).

Un 'Hassid du nom de Rabbi Chmouel avait une grande crainte du Ciel. Il étudiait constamment la Torah et servait Hachem de tout son cœur. Dans sa maison, une grande pauvreté régnait. Mais il avait éduqué ses enfants à être heureux en se contentant de peu.

Rabbi Chmouel a eu cinq filles. Lorsqu'elles ont atteint l'âge de se marier, il a réalisé que sans argent, il ne pourrait pas arriver à payer leur mariage. Un jour, on lui a parlé d'un grand donateur parisien, qui donnait de l'argent aux nécessiteux, et surtout à ceux qui avaient besoin de marier leurs enfants.

Rabbi Chmouel est allé à Paris. Il a cherché la synagogue la plus proche de son donateur. Il y a prié et, lorsque tous les fidèles sont partis, il n'y restait que lui, et un autre homme qui étudiait avec beaucoup de concentration. Lorsque l'homme a terminé d'étudier, Rabbi Chmouel lui a raconté son histoire, et lui a demandé de lui indiquer l'adresse du donateur. L'homme a répondu : "Il ne reçoit pas aujourd'hui. Mais vous pourrez y aller demain. Et si les gardiens ne vous laissent pas entrer, vous pourrez

leur montrer cette carte." Puis il a raccompagné Rabbi Chmouel jusqu'à chez lui. Le lendemain, Rabbi Chmouel est allé chez le donateur. Les gardiens ont hésité à le laisser entrer. Mais lorsqu'il a montré la carte, ils l'ont accueilli avec honneur, et lui ont demandé d'attendre le maître de maison.

Quelques instants plus tard, lorsque celui-ci est arrivé, Rabbi Chmouel a reconnu l'homme qu'il avait vu à la synagogue. Et il a donc réalisé que le donateur qu'il était venu voir était précisément l'homme qui l'avait raccompagné la veille de la synagogue...

Il connaissait donc déjà son histoire, et lui a donné une immense somme d'argent, encore plus grande que celle qu'il donnait d'habitude aux gens qui le sollicitaient.

Et il a expliqué : "D'habitude, je fais du 'Hessed avec de l'argent. Mais hier, grâce à vous, j'ai pu accomplir une Mitsva que j'ai rarement l'occasion de faire : en vous raccompagnant de la synagogue, j'ai pu accomplir du 'Hessed avec mon corps." (Ce donateur était le Baron de Rothschild)

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce Passouk, le roi Chlomo déclare : **"La Mitsva est comme une flamme, et la Torah est une lumière. Et le Moussar, c'est le chemin de la vie."**

Le Métsoudat David explique que, dans ce Passouk, le roi Chlomo trace le **programme d'un juif tout au long de sa vie** : faire des Mitsvot, étudier la Torah et écouter du Moussar.

Chaque Mitsva accomplie éclaire comme la flamme d'une bougie. L'étude de la Torah éclaire comme le soleil (et donc beaucoup plus que l'accomplissement des Mitsvot). Et si, en plus d'étudier la Torah et d'accomplir les Mitsvot, on écoute les paroles de Moussar, on est sur le **chemin de la vie**.

Le Malbim, quant à lui, dit que chaque Mitsva est privée, et allume une flamme "privée". Par contre, l'étude de la Torah est générale, et ressemble à une **lumière qui éclaire le monde entier**. La flamme ne brûle que lorsqu'il y a de l'huile et une mèche. De même, **la Mitsva éclaire celui qui l'accomplit au moment où il l'accomplit** ; et lorsque la Mitsva est finie, la flamme s'éteint.

L'étude de la Torah, en revanche, entraîne une **grande lumière, qui s'attache à l'âme de celui qui étudie**. Et même lorsqu'il arrête d'étudier, cette lumière continue à l'éclairer. On voit sur lui qu'il a étudié la Torah. Lorsqu'une personne étudie la Torah et accomplit les Mitsvot, son étude de la Torah continue à allumer la flamme des Mitsvot qu'elle a accomplies. Celle-ci reste constamment allumée grâce à la lumière créée par l'étude de la Torah.

La lumière de la Torah vient d'en haut. Et celle de la mitsva vient d'en bas.

Le roi Chlomo termine son Passouk en disant que le **Moussar est le chemin de la vie**. C'est-à-dire que même si on étudie la Torah et on accomplit les Mitsvot, on ne peut être dans le chemin de la vie qu'en écoutant le Moussar (les conseils et réprimandes constructives).

C'est lui qui aide à développer la **crainte d'Hachem**, et à ne pas tomber dans les différents pièges de la vie.



NÉVIIM PROPHÈTES

Cette semaine, nous ne lisons pas la Haftara de A'haré Mot, mais celle de la veille de Roch 'Hodech.

Celle-ci nous raconte que le roi David et son fidèle ami Yehonathan (fils du roi Chaoul) ont voulu savoir une fois pour toutes si le roi Chaoul avait ou pas l'intention de tuer David. Car **bien que Chaoul avait juré de ne pas tuer David, il continuait à le rechercher**, et donnait donc l'impression de vouloir se défaire de son serment.

C'est pourquoi **Yehonathan a proposé à David de ne pas venir, le lendemain, jour de Roch 'Hodech, au repas que Chaoul organisait**, et auquel il avait l'habitude de venir. Et lorsque Chaoul demanderait : "Où est David ?", Yehonathan répondrait : "Il m'a demandé la permission d'assister à un repas familial dans la ville de Beth Lé'hem", et il verrait quelle serait la réaction de Chaoul.

David est allé se cacher derrière une pierre qui s'appelait Even Haézel en attendant la réaction de Chaoul.

Le premier jour, Chaoul n'a pas relevé l'absence de David, car il pensait que celui-ci ne s'était pas présenté à la table du roi en raison d'un problème d'impureté, et donc d'un besoin d'aller au Mikvé. Mais le lendemain, il a remarqué que David n'était pas là, et a demandé à Yehonathan : **"Pourquoi le fils de Ichay s'est-il absenté hier et aujourd'hui ?"**

Il parlait du roi David mais, en l'appelant ainsi (par le prénom de son père au lieu de l'appeler par son prénom), **il montrait qu'il ne l'aimait pas**.

Yehonathan a senti cette animosité, et il a répondu ce qu'ils avaient convenu, c'est-à-dire que David avait demandé à Yehonathan la permission de se rendre à Beth Lé'hem, pour aller à un repas familial auquel il avait été invité.

Chaoul s'est alors mis terriblement en colère. Il a traité son fils de rebelle et de fou. Car il peut arriver qu'un fils se rebelle contre son père pour prendre sa place. Mais s'il se rebelle contre lui au profit d'un étranger qui, lui, cherche à prendre sa place, c'est vraiment de la folie !

Il a dit à Yehonathan : "Je sais que tu complotes pour que David prenne ma place, mais aussi la tienne. Il faut être fou pour faire ça !

Tu t'exposes, avec ta mère, à une grande humiliation. Car les gens diront que tu n'es pas mon fils. Qu'elle t'a conçu avec un autre homme, et que c'est pour ça que tu aides un

étranger à prendre ma place !

Puisque tu as permis à David d'aller à Beth Lé'hem, va le chercher maintenant ! C'est à toi de le ramener ! Il est passible de mort !"

Yehonathan a demandé à Chaoul : "Mais pourquoi ? Qu'a-t-il fait ?" Chaoul a pris sa lance et l'a lancée en direction de Yehonathan, et celui-ci a alors compris que **la décision de son père de tuer David était ferme et irrévocable**.

Yehonathan s'est levé de la table en colère, et il n'a pas mangé ce deuxième jour de Roch 'Hodech. Car il était brisé pour son ami David, et furieux que son père l'ait traité de rebelle et de fou.

Bien que Yehonathan avait convenu avec David de lui donner la réponse le jour-même, il n'a pas voulu sortir tout de suite dans les champs, de peur d'être suivi. Il s'est dit que, de toute façon, David l'attendra. Et il est sorti dans les champs le lendemain.

Cette sortie est passée inaperçue car il est habituel de sortir le matin pour faire un peu d'exercice physique. Et, avec le jeune homme qui l'accompagnait, il a fait le stratagème qu'il avait conclu avec David (lancer les flèches d'une certaine manière).

Yehonathan a demandé au jeune homme de se dépêcher de ramasser les flèches et de retourner à la maison. Il a dit cela suffisamment fort pour que David comprenne qu'il n'y avait plus personne dans les environs, et qu'il pouvait donc sortir de sa cachette.

Dès que le jeune homme est parti, David est sorti de sa cachette. Yehonathan n'a pas eu besoin de lui dire que son père voulait le tuer, car cela se comprenait.

David s'est prosterné trois fois à terre avant de rejoindre Yehonathan. Ils se sont enlacés et ont longuement pleuré. David a encore plus pleuré que Yehonathan.

Puis Yehonathan a dit à David : "Va en paix, et que le serment que nous avons fait (**Hachem restera toujours le lien entre toi et moi, et entre ma descendance et la tienne**) reste ferme entre nous !"

C'est ainsi que David a pris la fuite.

La suite de cette histoire triste et émouvante, c'est que David échappera à chaque fois aux pièges de Chaoul, Chaoul mourra à la guerre et David deviendra roi d'Israël.

Chabbath Chalom, et 'Hodech Tov Oumevorakh !



HISTOIRE

Dans le livre "Les Mitsvot avec joie" du Gaon Rav Its'hak Zylberstein, l'histoire suivante est rapportée :

Un jeune élève de Yéchiva Ketana a éprouvé des difficultés dès le début de son apprentissage. Au début, elles n'étaient pas très grandes. Mais progressivement, et en raison de l'indifférence de son environnement quant à elles, elles se sont agrandies, et l'élève a perdu sa motivation d'étudier en Yéchiva Ketana.

Un fossé s'est progressivement creusé entre lui et les autres élèves. Il a décidé de quitter la Yéchiva, et d'arrêter complètement d'étudier la Torah (même dans une institution plus adaptée à lui).

Pendant quelques semaines, il est resté chez lui, sans emploi du temps... Un jour, il a décidé de se lancer dans le nettoyage des maisons. Et comme on était avant Pessa'h et que beaucoup de monde cherchait de l'aide dans ce domaine, il a mis des annonces avec ses coordonnées, pour que les gens puissent l'appeler.

Hachem a fait en sorte que Rav 'Haïm Israël Stern, de la communauté de Viznitz à Bné Brak, voie cette annonce. Il en a parlé à sa femme, et ils ont contacté le jeune homme. Dès qu'il est arrivé, le Rav et sa femme se sont rendus compte qu'il s'agissait d'un jeune homme de Yéchiva, qui avait abandonné celle-ci pour des raisons qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont décidé d'être particulièrement attentionnés envers lui. Lorsqu'il arrivait, une boisson chaude et une part de gâteau l'attendaient. Et ils lui disaient : "Il faut bien nourrir un jeune homme de Yéchiva !"

Le Rav disait à sa femme : "Quel mérite nous avons que ce soit un jeune homme de Yéchiva qui nous aide à nettoyer la maison pour Pessa'h !"

Le jeune homme était bien plus honoré chez le Rav que dans les autres maisons. Celui-ci lui disait, par exemple :

- de ne pas déplacer telle armoire tout seul ; qu'il n'est pas digne d'un jeune homme de Yéchiva de porter seul une armoire aussi lourde ;
- qu'il n'était pas nécessaire qu'il nettoie leurs toilettes ; qu'ils ne voulaient pas demander cela à un jeune homme de Yéchiva ;
- de se reposer un peu, car un jeune homme de Yéchiva n'est pas un esclave.

Le Rav le complimentait sur la qualité de son travail. Il lui disait qu'il voyait en lui, à travers ce qu'il faisait pour eux, l'existence d'un grand potentiel...

Lorsque le jeune homme rentrait chez lui, ses yeux brillaient de bonheur. Il cherchait de plus en plus à ressembler au couple qui s'était si bien occupé de lui. Il disait à sa mère : "La Rabbanite Stern croit que je suis le meilleur élève de la Yéchiva !" Son emploi du temps quotidien a complètement changé. Ce "fruit tombé de l'arbre" s'est petit à petit rattaché à l'arbre et à ses racines. Et après Pessa'h, il a carrément voulu retourner à la Yéchiva. Ses Rabbanim étaient étonnés. Le directeur de la Yéchiva lui a quand même fait passer un entretien, car il n'était pas évident d'accepter de nouveau un élève qui avait "claqué la porte de la Yéchiva" en pleine saison d'étude. Et ses yeux avaient du mal à croire ce qu'ils voyaient : l'élève avait tellement changé ! Il était si motivé !

Plus tard, il est effectivement devenu l'un des meilleurs élèves de la Yéchiva.

Rav Zylberstein conclut en disant : "Cette histoire est un message pour toutes les générations. La principale raison pour laquelle des jeunes s'écroulent est que leurs éducateurs, et parfois même leurs parents, ne leur ont pas accordé l'attention nécessaire qu'ils attendaient d'eux."

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

Le Gaon de Vilna nous enseigne : "Il faut beaucoup d'entraînement pour acquérir de bons traits de caractère et un bon langage."

LE CAS
DE LA SEMAINE

Pendant un cours, Tali fait passer un papier à Brouria sur lequel elle a écrit des choses dénigrantes à l'encontre de Rivka.

QUESTION

Brouria peut-elle croire ce qui est écrit sur le papier ?



Réponse

Brouria n'a pas le droit de faire attention à ce que Tali a écrit sur son papier. Le mode de transmission ne retire rien de la gravité du Lachone Hara. Elle devra s'empresse de détruire le papier en question pour éviter la diffusion de ces propos interdits.



Question

Une petite communauté à Jérusalem fêtera Pessa'h prochain ses 5 ans d'existence. Plusieurs membres de la communauté pensent que c'est pour eux l'occasion de remercier leur Rav pour son dévouement corps et âme permanent pour la communauté, et décide de lui offrir un cadeau.

Après réflexion, ils arrivent à la conclusion qu'un congé d'une ou deux semaines serait sûrement bénéfique pour le Rav et décident de se cotiser pour cela. Ils en informent alors le Rav qui les remercie du fond du cœur pour cette touchante marque d'attention.

L'organisation du voyage avance mais l'organisateur principal informe les membres du comité que la somme collectée ne suffira pas à financer le voyage.

Le comité se consulte alors : le président de la communauté propose d'annuler le voyage, et chacun offrira personnellement au Rav un cadeau. C'est alors qu'un des membres de la communauté dit qu'il pense qu'ils ne sont pas en droit de faire cela car une fois que l'on a informé le Rav, on est tenu de tenir son engagement.

Le président de la communauté pense se rappeler qu'il est écrit que, s'il s'agit d'un cadeau de grande valeur, il n'y a pas de problème moral à faire cela.

En effet, étant donné la valeur importante de la promesse, la personne ne compte pas dessus tant que le cadeau ne se trouve pas entre ses mains, et il n'y a donc pas de problème à annuler le voyage.

GUEMARA



Est-ce que les membres de la communauté peuvent se désister et annuler la promesse de cadeau faite au Rav ?

À toi !



- Baba Metsia 49a "Dévarim Rav Amar" jusqu'à "Vérabbi Yo'hanan Amar...". Puis "Haomer La'havero Matana..." jusqu'à "Sam'ha Daataiou."
- Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat) chapitre 204 alinéa 8.
- Beth Yossef, fin du chapitre 204 "Katouv Behagahot Richonot".
- Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat) chapitre 204 alinéa 9.

RÉPONSE

Bien qu'il soit clair qu'une promesse orale n'ait pas de poids juridique, Rabbi Yohanan nous apprend qu'il ne faut tout de même pas violer sa parole, et que celui qui le fait sera qualifié d'homme "indigne de confiance". Cependant, nous apprenons dans la suite de la Guemara qu'il y a une différence entre un cadeau de petite valeur et un cadeau de grande valeur, et que dans un cadeau de grande valeur, on pourra se désister pour la raison mentionnée par le président de la communauté.

Néanmoins, le Beth Yossef rapporte le Morde'hai qui dit que, s'il s'agit d'une promesse faite non pas par un particulier mais par un public, même s'il s'agit d'un cadeau de grande valeur, ils seront tenus de respecter leur promesse, car quand cela vient d'un public, la personne compte dessus même s'il s'agit d'un cadeau de grande valeur.

Étant donné que le Choul'han 'Aroukh tranche comme cela, la communauté devra respecter sa promesse de payer le voyage, si elle veut garder le titre "d'homme de confiance".

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'anan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 📞 +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com